

Examen quantitatif des facteurs liés à une mise en liberté réussie accessibles dans le Système de gestion des délinquant(e)s

Comme les facteurs positifs sont pertinents pour la prévision du risque, d'autres considérations pourraient améliorer la gestion des cas.

Pourquoi nous avons effectué cette étude

La détermination et l'évaluation des facteurs liés à une mise en liberté réussie sont un domaine de recherche important. L'étude visait à : 1) déterminer quelle information contenue dans le Système de gestion des délinquant(e)s (SGD) du Service correctionnel du Canada (SCC) mesure les forces des délinquants; 2) déterminer si ces facteurs sont liés à la réussite dans la collectivité.

Ce que nous avons fait

L'étude visait tous les délinquants sous responsabilité fédérale qui ont été admis et mis en liberté entre le 1^{er} avril 2012 et le 31 mars 2017, qui ont fait l'objet d'un suivi dans la collectivité d'au moins six mois et qui présentaient un risque et des besoins moyens ou élevés au moment de leur mise en liberté. La cohorte finale comptait 17 213 hommes (24 % autochtones) et 932 femmes (39 % autochtones). La réussite dans la collectivité est définie comme le fait d'avoir passé une période d'au moins six mois dans la collectivité sans suspension ou révocation.

Ce que nous avons constaté

Un examen des données recueillies dans le SGD a révélé que certains renseignements concernant les forces des délinquants sont recueillis, et qu'il serait possible d'élargir cet aspect de la collecte de données.

Les résultats indiquent que plusieurs cotes attribuées lors de l'évaluation initiale des délinquants (p. ex. une cote élevée de potentiel de réinsertion sociale ou des cotes plus élevées suivant la mesure de la responsabilisation, de la motivation et de l'engagement) étaient associées à la réussite chez les hommes, mais moins d'évaluations étaient associées de manière significative à la réussite chez les femmes.

En outre, l'absence de nombreux indicateurs de risque de l'IDAFD-R était également liée de manière significative à la réussite dans la collectivité, mais les facteurs qui étaient les plus fortement associés à la réussite différaient selon le groupe. Pour les hommes autochtones et non autochtones, le fait de ne pas fréquenter de toxicomanes, de ne pas avoir d'antécédents de travail instable et de ne pas être impulsifs était lié fortement à la réussite dans la collectivité.

Les indicateurs liés à la toxicomanie permettaient particulièrement de prédire la réussite dans la collectivité pour les femmes non autochtones. L'absence d'indicateurs liés au niveau d'éducation et aux fréquentations criminelles était fortement significative pour les femmes autochtones.

Le fait de recevoir des visites en établissement de la part d'amis et de membres de la famille était lié à la réussite dans la collectivité tant pour les hommes que pour les femmes. Il convient de noter, toutefois, que le fait d'avoir un être cher était un facteur de protection seulement pour les hommes.

Le fait d'avoir un emploi, au sein de l'établissement et pendant la surveillance dans la collectivité, était lié de manière significative à la réussite dans la collectivité. L'occupation d'un emploi dans la collectivité avait une incidence particulièrement forte pour les hommes et les femmes autochtones.

Même si une condition d'assignation à résidence assure un logement stable, elle n'était pas liée de manière significative à la réussite dans la collectivité, probablement en raison du profil de risque des délinquants à qui l'on avait imposé cette condition.

Enfin, le recours aux initiatives et aux services offerts aux Autochtones (p. ex. Sentiers autochtones, pavillons de ressourcement) était constamment lié de manière significative à la réussite dans la collectivité pour les hommes autochtones; chez les femmes, il s'agissait d'une tendance, mais ce n'était pas statistiquement significatif.

Ce que cela signifie

En général, l'étude souligne les avantages de la prise en compte des facteurs de protection. Toutefois, on pourrait obtenir d'autres avantages dans la gestion des cas et la prévision du risque en élaborant une mesure et une évaluation plus exhaustives des forces des délinquants. L'étude confirme qu'il est avantageux de se concentrer sur les interventions et les stratégies qui renforcent ces facteurs.

Pour obtenir de plus amples renseignements

Wardrop, K., C. Sheahan et L. A. Stewart (2019). *Examen quantitatif des facteurs liés à une mise en liberté réussie accessibles dans le Système de gestion des délinquant(e)s* (Rapport de recherche R-429). Ottawa (Ontario) : Service correctionnel du Canada.

Pour obtenir le rapport complet en version PDF ou tout renseignement, veuillez en faire la demande à la [Direction de la recherche](#) par courriel ou par téléphone au 613-995-3975.

Vous pouvez également visiter la page des [Publications de recherche](#) pour obtenir une liste complète des rapports et des résumés d'une page.